

lui portait et à la nouvelle de cet affreux attentat, un cri d'indignation a retenti dans tout le pays, c'était un deuil national.

Le gouvernement fédéral a offert \$5,000 pour l'arrestation de l'assassin, et les gouvernements particuliers de Québec et d'Ontario ont offert \$2,500 chacun.

Au parlement qui siégeait alors à Ottawa, les membres les plus influents des deux côtés de la chambre se sont empressés de payer à l'illustre défunt un juste tribut d'éloges et de regrets, en même temps qu'ils exprimaient toute leur horreur pour un crime si atroce.

Nous ne croyons no pouvoir mieux faire que de publier ici quelques-uns de ces discours. Ces paroles improvisées étaient l'écho des sentiments de toute la nation. Le premier ministre, Sir J. A. McDonald, parla le premier au milieu de l'émotion générale, l'orateur était un des amis intimes du défunt, aussi ne put-il que faire d'une voix profondément émue un court récit de l'affreux attentat, puis en terminant, il s'est écrié :

" Si jamais le soldat qui tombe sur le champ de bataille en combattant au premier rang mérite bien de sa patrie, Thomas D'Arcy McGee mérite bien de sa patrie et de son peuple. Aussi nous ne devons pas oublier que le coup qui frappe si cruellement, et les membres de cette chambre et le pays tout entier, sera encore plus atroce pour sa malheureuse veuve et ses enfants privés de leur soutien. Il était trop bon et trop généreux pour être riche. Il nous a laissé, au gouvernement, au peuple et aux représentants du peuple, un legs sacré, et nous manquerions à notre devoir et au désir de tout le pays, si nous ne l'acceptons, et si nous ne regardions ses enfants et sa veuve comme appartenant à l'Etat." (Applaudissements.)

M. Cartier prenant la parole après le chef de l'opposition M. McKenzie, dit :

" M. l'Orateur.— Je dois dire en commençant que mon cœur est rempli du plus profond chagrin. La nuit dernière j'écoutais avec plaisir dans la Chambre des Communes, et tous les membres de cette Chambre écoutaient avec moi la parole éloquent de celui qui a été mon collègue dans la représentation de la cité de Montréal: personne, alors, ne s'attendait à un événement aussi lamentable que celui qui nous a tous frappé après l'ajournement de la Chambre.

Je regrette profondément en ce moment, de n'être pas doué de cette puissance de parole, de cette éloquence, qui rendait si remarquable notre ami défunt.

Avec ce langage énergique, je vous ferais comprendre la perte immense que nous avons soufferte, que le pays a soufferte, que l'humanité a soufferte par la mort de Thomas D'Arcy McGee. M. McGee, n'était pas un homme ordinaire. Il était, je dois le dire, du nombre de ceux que la Providence se plaît quelquefois à donner au monde, afin de montrer jusqu'à quelle hauteur l'intelligence de l'homme peut être élevée par le Tout-Puissant.

M. McGee avait adopté cette terre du Canada comme son pays; mais il n'a jamais cessé d'aimer sa mère-patrie, sa vieille Irlande. Dans sa patrie d'adoption, il fit tous ses efforts pour procurer le bonheur de ses concitoyens, soit en Irlande soit dans quelque partie du globe qu'un Irlandais ait mis le pied. M. McGee, quoique jeune, avait une grande expérience. Il a été mêlé aux événements politiques d'Irlande en 1848 et il n'y a pas le moindre doute que ces temps malheureux ont été la cause de ses profondes considérations sur ces malheurs politiques. Quoiqu'il fût, comme l'a dit mon hon. ami, le Chef du gouvernement, un homme de progrès et de génie, il est bien rare de rencontrer un homme possédant des vues aussi judicieuses que notre regretté collègue.

Il n'est plus parmi nous, et je crois que bien peu d'entre nous peuvent se vanter d'avoir jamais entendu un autre orateur qui l'égalé. Hélas ! Il n'est plus et nous ne devons plus nous attendre à avoir, dans le cours de notre vie, le plaisir de prêter l'oreille à une éloquence aussi vraie et aussi entraînante.

Il n'est plus; mais il laisse derrière lui l'expression de ses sentiments de patriotisme et une masse énorme de preuves qui éta-

blissent qu'aucun Irlandais, plus que lui, n'a aimé sa chère Irlande.

M. le Président, je ne puis m'empêcher de faire allusion, en ce moment, à cette association étrangère qui s'organise sur le sol voisin, ni au fait indéniable qu'en empêchant les Irlandais-canadiens de se joindre à ce gouvernement, M. McGee a rendu le plus grand service qu'un Irlandais puisse rendre à son pays. (Écoutez, écoutez.)

Il a acquis aux habitants Irlandais du Canada cette incalculable réputation de loyauté, qui repousse tous les sentiments détestables de haine, dont cette abominable organisation du féniénisme est animée. (Écoutez, écoutez.)

Il est tout probable qu'il est tombé sous les coups d'un assassin, appartenant à cette confrérie, véritable pest de Caïn.

Il ne nous sied pas, en ce moment, d'exciter les sentiments de vengeance contre les auteurs de cette abominable action; mais nous savons tous que si Thomas D'Arcy McGee n'avait pas tenu une conduite aussi patriotique lors de l'invasion féniénne, nous n'aurions pas rencontré un cadavre mutilé ce matin.

Quoiqu'il en soit, tous les Irlandais de la Puissance pleins de reconnaissance pour les conseils qu'il leur a donnés de ne pas participer à la conspiration organisée chez nos voisins, déplorent sa perte, comme nous la déplorons nous mêmes.

Maintenant, M. l'Orateur, je ne ferai pas allusion aux qualités et aux vertus de sa vie privée.

Nous l'avons tous connu et nous savons qu'il possédait peu des biens de ce monde.

J'ai l'espoir et je suis certain que la grande Puissance du Canada ne laissera pas sans ressource l'infortuné veuve et les enfants chéris du défunt. Il est mort en héros parlementaire; maintes et maintes fois, il a été averti, par les journaux et par d'autres voies, de prendre des précautions contre le malheur qui l'a frappé ce matin. Est-ce que cela l'a empêché de poursuivre son œuvre et de détourner ses compatriotes de faire partie de la détestable organisation des féniens? Non. Il a travaillé sans relâche et maintenant qu'il est parti d'au milieu de nous, nous sentons que les habitants Irlandais de la Puissance vont apprécier les services qu'il leur a rendus et que cette perte irréparable va leur faire mêler leurs larmes aux nôtres."

Après M. Cartier M. Chamberlin fit l'éloge de M. McGee. Il dit que dans de semblables deuils le cœur est affecté au point que ses sentiments ne peuvent être exprimés par la parole. Cependant ne doit-il pas lui, comme, représentant du journalisme, un tribut de regret au savant littérateur que le pays vient de perdre. D'autres, dans d'éloquents discours, feront admirer son éloquence, les hommes d'Etat feront connaître ses capacités politiques; mais lui, il dira la perte qu'ont faite la presse et la littérature du pays, car c'est un génie littéraire qui vient de s'éteindre dans ce grand homme.

M. Anglin député du Nouveau-Brunswick prit ensuite la parole: " Je me croirais, dit-il, indigne de ma position de représentant dans cette chambre, si au nom des Irlandais du Nouveau-Brunswick, je n'exprimais touto l'horreur qu'inspire un pareil attentat. Qui peut prédire les suites d'un tel crime, surtout maintenant que nous sommes encore tout glacés de cette affreuse scène? Mais il est une chose certaine, c'est qu'en perdant M. McGee, les Irlandais je ne dirai pas de la Province, mais de toute la Puissance, ont perdu leur plus ferme soutien, leur plus illustre représentant."

M. Anglin reprit son siège aux milieu des applaudissements tandis que l'hon. M. Chauveau Premier Ministre de Québec se leva et dit :

" Je dois aussi moi mon tribut d'éloge, mon humble hommage à celui qui vient de tomber victime d'un forfait qui n'a point d'exemple dans l'histoire de notre pays. Et comment ne le ferai-je pas? Il y a quelques heures à peine, celui dont nous venons de contempler le cadavre sanglant était assis à cette place, près de moi, il prononçait à cette place un discours tout de bienveillance et de conciliation; j'en prends à témoin ceux qui l'ont entendu, qui, pour bien dire, l'entendent encore, car sa voix éloquent n'a cessé à peine de retentir